



remboursement avec reconnaissance de dettes

Par **marco22**, le **09/07/2009** à **17:11**

Bonjour,

N'y connaissant absolument rien en justice, j'ai vraiment besoin de votre aide.
Après avoir prêté 7000 € a un ami (enfin ex-ami), j'ai pensé à réaliser une reconnaissance de dettes à une date précise (Décembre 2013). Aujourd'hui, il ne m'a toujours pas remboursé (même pas un centime). Actuellement, j'ai absolument besoin d'argent pour financer un prêt immobilier, et j'aimerais récupérer mon argent avant la date de la reconnaissance. Est ce possible ? Quelles sont les démarches ? y a t il un avantage à passer devant un notaire ? Sachant qu'il refuse de me payer, est ce qu'un passage en justice me coutera cher ? Quelles sont les démarches ?
Merci d'avance